**Université Laarbi Ben Mhidi**

 **Faculté des lettres et des langues. Département de français.**

**Enseignante : Atoui Nour El Houda**

**Module : TT.UNIV**

**Niveau : 2ème année licence.**

**Groupes : 2**

Le compte rendu

Les étudiants sont fréquemment invités à relayer une lecture, un spectacle ou une réunion auprès de leur professeur ou de leurs condisciples. Si l'on souhaite dépasser le cadre, très "scolaire" à certains égards, de la traditionnelle "fiche de lecture", certains conseils permettent de construire un texte cohérent qui s'adapte aisément aux différents objets dont vous avez à rendre compte.

**De quoi s'agit-il ?**

Le compte rendu est un texte oral ou écrit destiné à transmettre à un destinataire censé ne pas le connaître des informations sur un texte au sens étroit (article, discours, livre) ou au sens large (réunion, spectacle) afin qu'il puisse s'en faire une représentation fidèle et la plus complète possible.

Lorsque l'auteur sélectionne et/ou évalue les informations qu'il rapporte, il produit un texte différent, un commentaire (ou critique) .

L'objet du compte rendu est une lecture, un spectacle, une réunion ou, plus généralement, un événement. Puisqu'il intègre les circonstances de la communication, le compte rendu est plus vaste qu'un résumé dont il respecte toutefois les impératifs généraux (fidélité à l'original, sélection de l'essentiel, structuration) en outre, selon le type de texte qu'il vise, il s'attache à en relever les spécificités, c'est-à-dire la façon particulière dont celui ou ceux qui ont produit le texte de base ont traité les difficultés propres à ce type de texte.

Ainsi, un compte rendu de lecture de roman montre comment l'œuvre particulière se situe face aux enjeux de l'écriture romanesque; tandis qu'un compte rendu de spectacle insère les données propres à une représentation.

**2. Recommandations spécifiques au produit.**

***2.1. Évoquez les circonstances de la communication.***

Le compte rendu doit permettre au destinataire réputé ignorant de répondre à la question "De quoi s'agit-il ?" Il s'agit donc de présenter avec précision le support de communication éventuellement enrichi de précisions : références, s'il s'agit d'une publication; lieu et moment de la représentation, participants à la réunion, etc.

***2.2. Restez fidèle à l'objet du compte rendu.***

La valeur de ce type de texte tient avant tout à l'exactitude des faits rapportés. Il se distingue du commentaire en ceci que le jugement du rapporteur reste second, presque effacé. On peut, en outre, y trouver davantage de détails relatifs au [contexte](http://users.skynet.be/fralica/refer/lexique/dlexac.htm#contexte). Deux types d'erreurs peuvent discréditer d'office ce texte : le contresens, lorsque le rapport mentionne des propos ou des faits inexacts voire contraires à ceux qui ont été tenus ou se sont produits; l'omission, lorsque l'auteur passe sous silence des informations importantes.

***2.3. Structurez le texte.***

Le compte rendu est un texte, il respecte donc les quatre règles de [cohérence](http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/produire/ptheorie/pprocedu.htm#coher). Il n'est toutefois pas indispensable de respecter l'ordre de la communication rapportée. Le lecteur apprécie que le rapporteur établisse une structure qui lui rende l'accès plus aisé.

***2.4. Adaptez le compte rendu à son objet.***

Selon le type de communication dont on rend compte, certains éléments particuliers sont pris en compte. Le lecteur du compte rendu d'une réunion n'attend pas les mêmes informations que celui qui lit un compte rendu de lecture. Une représentation théâtrale, un concert ou une conférence sont plus que de simples textes, d'autres éléments que les mots y entrent en jeu dont le rapporteur doit aussi témoigner.

***2.5. Adaptez le compte rendu à l'usage auquel il est destiné.***

Tous les comptes rendus ne sont pas destinés au même usage. Les uns servent de référence enregistrant les échanges et décisions exprimées oralement lors d'une réunion; d'autres sont de simples aides-mémoires sans valeur de témoignage authentique. S'il est rédigé à l'intention d'un vaste public, le compte rendu détaille les informations (non le détail des échanges ou des décisions, mais les circonstances de la communication : qui a dit quoi ?, quel est le titre de tel intervenant ? comment s'est déroulée la projection du film ? quelle est l'attitude du public durant la conférence ? ...)

**Votre destinataire attend-il un compte rendu objectif ou subjectif (énonciation) ? Un texte condensé ou non ?**

Le commentaire

Le commentaire, distinct de l'analyse, est son aboutissement. Depuis l'Antiquité, il est pratiqué par tous ceux qui cherchent à profiter au maximum de leurs lectures et à offrir leur contribution, leur point de vue afin de participer au progrès de la connaissance.

Le dictionnaire définit le commentaire de la façon suivante : "Ensemble des explications, des remarques que l'on fait à propos d'un texte" (Robert). Il s'agit donc d'une intervention subjective réalisée à partir d'une analyse objective. Pour clarifier, disons que l'analyse tend à être universelle, exacte, vérifiable par tout un chacun; le commentaire est relatif à la personne qui le propose, c'est un point de vue qui ne demande pas nécessairement à être partagé pour être valable. Il se fonde cependant sur une lecture fidèle du texte et en est explicitement séparé.

**Le commentaire est un texte ou une partie de texte qui apporte une évaluation fondée sur des normes (critères), personnelles ou non, appliquées à des composantes ou des aspects (bases) de l'objet envisagé.**

Faut-il rappeler que le terme "critique" s'applique à tout jugement porté sur une œuvre, qu'il soit élogieux ou désapprobateur ? Une critique de film, par exemple, n'est rien d'autre qu'un compte rendu prolongé d'un commentaire.

**Règles spécifiques**

Le commentaire se développe selon une quadruple démarche.

***Expliquer***

Rendre explicite ce qui est implicite, faire apparaître de manière claire les informations du texte. Si c'est nécessaire, les développer : approfondir l'un ou l'autre point.

***Mettre en relations***

Il n'y a guère de sujets neufs, il n'y a que des nouveaux points de vue. Il peut être utile à bien des égards de confronter le texte à commenter à l'un ou l'autre déjà produits sur le même thème. Par contraste ou par analogie, on pourra de la sorte mieux cerner ses caractéristiques.

Relations avec d'autres textes, relations avec d'autres œuvres littéraires au sens large : toutes les formes de création artistique peuvent être sollicitées, sans se limiter à envisager des discours sur le même thème. On peut partir d'un détail, d'une image, d'un personnage, et le rapprocher d'un élément choisi dans une autre œuvre. Si le sujet n'est pas estimé connu du destinataire, le commentaire doit d'abord le présenter (résumé ou compte rendu) ou citer des références, bibliographiques ou autres, à titre d'information.

Il ne faut cependant pas comparer n'importe quoi. La comparaison doit déboucher sur une réflexion, éclairer tel ou tel aspect de l'œuvre considérée.

***Évaluer***

*Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.*

 BEAUMARCHAIS (Devise du quotidien français [*Le Figaro*](http://www.lefigaro.fr/).)

"C'est bien ! ", "c'est moche ! " sont déjà des évaluations. Pour dépasser ce niveau quelque peu simpliste, donnez une valeur au texte (forme et contenu). Critiquez-le, en fonction : d'une part, d'oeuvres différentes; et d'autre part, d'une échelle de valeurs personnelle ou non.

La critique du texte en montre les limites et présente d'autres informations susceptibles de conduire à une conclusion différente. Cette évaluation sera d'autant plus nuancée, plus riche que le cadre de référence de l'élève est plus étendu, c'est ce qu'on appelle la culture. Elle sera d'autant plus personnelle que le commentateur aura mis au jour sa propre échelle de valeurs (= maturité ?).

Pour faire court, disons qu'on peut notamment prendre comme **base** d'évaluation: le sujet, la langue, le style, les exemples, l'argumentation, l'agencement
et comme **critères**: l'originalité; la pertinence; la cohérence, la lisibilité, le fondement.

Attention, certaines erreurs peuvent compromettre le commentaire.

* Fournir une évaluation **non pertinente**, par exemple. Des contextes spécifiques et un type d'oeuvre précis (circonstances de la communication) justifient, en effet, certaines particularités. Le commentateur qui évaluerait sans tenir compte de ces éléments se fourvoierait. Ainsi le commentaire d'un texte à référent imaginaire n'applique pas les mêmes critères que celui d'un texte à référent réel.
* Le **contresens** discrédite pareillement un commentaire non fondé, qui s'appuie sur des bases absentes dans l'œuvre proposée.

***Proposer une interprétation personnelle***

Le destin du texte, c'est d'être lu et compris par un lecteur particulier. Il est donc légitime que le lecteur, à son tour, exprime les réactions que le texte a produites en lui. A condition, bien sûr, de signaler qu'il s'agit d'une réécriture. Une image, un poème, un message publicitaire mais aussi un discours politique ou l'énoncé d'une question d'examen peuvent donner lieu à un commentaire. Certains privilégient par exemple la logique comme critère, d'autres laissent libre cours à leur fantaisie. L'histoire des arts, littéraires ou non, est parsemée de pareilles interprétations parfois appelées réécritures, un des phénomènes de l'[intertextualité](http://users.skynet.be/fralica/refer/lexique/dlexfm.htm#intertextualite).